

ACCORD D'HARMONISATION DES STATUTS DES EX-SALARIÉS « DIEBOLD NIXDORF »

Suite à l'acquisition de l'activité de « Support IT » de l'entité économique autonome du Groupe DIEBOLD NIXDORF, par EXPERIS France début juillet 2022. La CFDT Experis France a participé aux négociations afin de préserver au maximum les droits de ses salariés.

L'objectif est d'harmoniser au mieux les droits et les acquis sociaux, tout en ayant à l'esprit l'équité de traitement car leurs conventions collectives n'étant pas la même que nous salariés d'Experis France, de même que leurs acquis sociaux historiques. Les négociations avec la direction ont permis d'aboutir à un projet d'accord d'harmonisation des statuts dans une optique de simplification et d'égalité de traitement. Mais aussi dans l'objectif de limiter au maximum la perte d'acquis sociaux.

La CFDT Experis France a échangé dès le début du projet d'intégration avec les salariés DIEBOLD concernés, nous sommes allés à leur rencontre.

[Nous avons signé l'accord d'harmonisation des statuts pour leur permettre une transition et une intégration au plus juste.](#)



Malheureusement pour les salariés concernés, toutes les Organisations Syndicales, ne sont pas signataires de cet accord. Ce qui prive les salariés ex-DIEBOLD des avantages que nous avons négociés avec la Direction. Espérons que la Direction applique les dispositions négociées dans cet accord afin de ne pas pénaliser les salariés. Suite à nos échanges avec la direction, celle-ci s'est engagée à rencontrer les salariés pour recueillir leurs avis.

Contactez-nous en cas de questionnement : [cfdt-experis @ experisfrance.fr](mailto:cfdt-experis@experisfrance.fr)

ÊTRE CADRE, QUEL TRAVAIL !!!

Manager une équipe, animer des réunions, écouter les salariés, gérer un projet, défendre une stratégie, donner du sens à l'activité, valoriser les compétences, promouvoir le travail collectif, nourrir une expertise... **Le travail du cadre : c'est tout un art ! Mais leurs conditions de travail ne sont pas toujours idéales** : marges de manœuvre toujours plus réduites, réorganisations à répétition, manque de dialogue, invasion du reporting, hyper disponibilité, open space. Les cadres ne sont pas assez écoutés, alors que la crise appelle à protéger l'expertise et l'innovation, à soutenir les managers, à favoriser le passage cadre et la prise de responsabilité.

PARCE QUE LE STATUT NE SUFFIT PAS, LA CFDT REVENDIQUE POUR LES CADRES :

- ⇒ La maîtrise de la charge de travail et la prévention du stress professionnel.
- ⇒ Un droit de déconnexion et l'encadrement du travail à distance.
- ⇒ Une vraie liberté d'expression et un droit d'alerte professionnelle.
- ⇒ L'autonomie du temps de travail et la défense des forfaits jours.
- ⇒ Un vrai soutien aux managers de proximité.
- ⇒ Le développement des compétences de chacun.
- ⇒ Une reconnaissance salariale à la hauteur de l'investissement professionnel.

[Consultez gratuitement l'ensemble des publications de la CFDT cadre !](#)

NÉGOCIATION SUR L'INTÉRESSEMENT OU EN SOMMES-NOUS ?

Le parcours de négociation sur le projet d'un accord sur l'intéressement s'est poursuivi en mars.

Encourager les salariés à s'impliquer, dans la réalisation des objectifs de l'entreprise, passe également par la reconnaissance de l'investissement des uns et des autres. Cette gratitude doit se concrétiser par le versement d'un intéressement, au titre des résultats de l'entreprise et de motivation pour chacun des salarié.

Le parcours de négociation devrait aboutir cette année, avec un premier versement de l'intéressement possible en 2024 et selon les résultats d'Experis France.

Nous souhaitons vivement que cela puisse se concrétiser pour les salariés, nous continuerons à échanger avec la direction et à négocier sur ce dossier.

A ce titre la Cfdt Experis France avait demandé officiellement l'ouverture de négociation sur cette thématique début janvier 2021, par l'intermédiaire d'un courrier officiel de notre fédération F3C CFDT. Contrairement à d'autres sons de cloche d'une certaine OS, la demande émane de la CFDT.

Concernant la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), nous réitérons notre demande à la direction, d'ouvrir des négociations sur cette thématique.



Paris, le 4 janvier 2022

EXPERIS FRANCE
13 Rue Ernest Renan
Immeuble Eureka
92723 NANTERRE CEDEX

Réf. : 2022-01-04-002-MB-MC
Lettre Recommandée avec AR (1A 152 489 5880 8)
Objet : Demande d'ouverture de négociation

A l'attention de Monsieur Eric JEANNEROD, Directeur Général.

Monsieur le Directeur Général,

EXPERIS FRANCE est une filiale du groupe MANPOWER, qui s'est engagée dans des démarches volontaires, faisant de la RSE l'un de ses piliers en termes d'engagements environnementaux et sociétaux. La CFDT est porteuse de ces sujets depuis des années. Aujourd'hui, un accord RSE paraît indispensable pour EXPERIS FRANCE, afin d'aller plus loin sur ces sujets, mais aussi de pouvoir acter socialement d'autres engagements.

Encourager les salariés à s'impliquer, dans la réalisation des objectifs de l'entreprise, passe également par la reconnaissance de l'investissement des uns et des autres. Cette gratitude devrait se concrétiser par le versement d'un intéressement, au titre des résultats de l'entreprise et de motivation pour chacun des salariés de l'entreprise.

La section syndicale CFDT d'EXPERIS FRANCE vous sollicite donc, afin d'ouvrir des négociations, en vue d'un accord sur les thématiques de la RSE et de l'intéressement, dans le cours du premier semestre 2022.

Dans l'attente d'une réponse favorable dans le cadre d'un dialogue social des plus apaisés, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos plus sincères salutations.

Marie BUARD
Secrétaire Nationale

LE SAVIEZ-VOUS ?

Être adhérente.e à la CFDT, c'est bien sûr **bénéficier de tout le réseau et de l'expertise des militants CFDT** pour me conseiller et m'accompagner, m'aider et me guider dans mon parcours professionnel (conditions de travail, formation, mutation, rémunération, conflit, etc.).

Être adhérente.e à la CFDT, c'est **donner du poids à mon syndicat dans les négociations et concertations avec le patronat et l'état** pour défendre le droit de tous les salarié.e.s, ainsi que dans les branches professionnelles où se négocient les conventions collectives.

Être adhérente.e à la CFDT, c'est aussi avoir accès à une offre de services personnalisée et multicanale, d'assurances, de publications, de formations, d'accompagnements, etc., qui sont inclus dans le prix de mon adhésion.

Devenez adhérent.e CFDT ! Rejoignez nos équipes CFDT Experis France, pour que l'on puisse ensemble continuer à faire avancer nos droits sociaux, nos avantages. Pour qu'ensemble nous continuions à défendre les intérêt de nos collègues, les accompagner.

Cfdt: La **CFDT À MES CÔTÉS**
au **QUOTIDIEN**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Contactez-nous pour échanger sur le sujet : cfdt-experisfrance@experisfrance.fr
Rejoignez-nous : s'engager pour chacun et agir pour tous chez Experis France !

